

Après avoir décidé une baisse du prix de l'eau de 23,4% en moyenne dès le 1er juillet prochain, suite au renouvellement du contrat d'affermage, l'assemblée du syndicat a attribué, le 4 mai 2015, le contrat d'achat d'eau à SUEZ Environnement et au Syndicat des Eaux d'Ile de France (SEDIF). Ce partenariat à trois concrétise la mise en place de la distribution en 2018 d'une eau adoucie. En diversifiant à la fois ses ressources et ses fournisseurs, le syndicat relève considérablement le niveau de sécurisation de son service de distribution et mène la maîtrise de la ressource par les acteurs publics. Grâce à la concrétisation du partage de la ressource en eau, le syndicat travaille déjà dans la dimension métropolitaine.



Une eau adoucie pour un service de meilleure qualité

Les conditions économiques et techniques obtenues par ce contrat d'achat d'eau confirment la mise en place de l'unité de décarbonatation sur l'usine de production du Mont-Valérien. Dès 2018, le syndicat offrira un service plus durable pour ses usagers car l'eau adoucie distribuée diminuera l'entartrage des appareils ménagers, le temps et l'énergie nécessaires au chauffage de l'eau et les quantités de produits ménagers à utiliser. C'est ainsi entre 150€ et 250€ par an et par foyer qui peuvent être économisés grâce à la décarbonatation collective.

La diversification pour sécuriser le service

L'eau distribuée aux usagers du territoire aura 3 origines : le syndicat en produira directement 63% par son usine à partir de la Seine et les besoins complémentaires seront apportés par SUEZ Environnement à partir de la nappe du Pecq/Croissy et par le SEDIF à partir de l'Oise, ce dernier fournissant ainsi plus de 24% des besoins complémentaires. En multipliant ses ressources, le syndicat améliore la sécurisation de son service en s'affranchissant des variations saisonnières ou accidentelles de la qualité des eaux brutes.

Une gouvernance aux dimensions publiques et métropolitaine

Avec ce nouveau contrat à trois, le syndicat continue de construire la nouvelle gouvernance de son service de l'eau. Avec cette organisation, ce sont près des 3/4 des eaux vendues qui sont produites par des acteurs publics. En diversifiant ainsi ses fournisseurs, privés et publics, le syndicat pilote une gouvernance inédite autour de ses achats d'eau. Cette innovation unique dans le paysage métropolitain confirme la volonté du syndicat de partager les ressources entre autorités organisatrices.

Pour offrir une qualité encore meilleure, en 2018 le syndicat va distribuer une eau adoucie majoritairement produite dans son usine et achetée à plusieurs fournisseurs. Ce contrat concrétise la stratégie de maîtrise et de sécurisation de la ressource (diversification des ressources naturelles, pluralité des fournisseurs, partage métropolitain des ressources).

Après la modernisation de son service public, le Syndicat des Eaux de la Presqu'île de Gennevilliers organise ses achats d'eau en renforçant la place des acteurs publics et en étant la première autorité francilienne à s'inscrire concrètement dans le Grand Paris de l'Eau.